

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) XAVIER THILLY agissant en qualité de Directeur général de SAS EDIALUX France atteste que :

WAGON CHRISTOPHE
de EIRL ACTION NUISIBLE
située au 291 RUE MARECHAL LECLERC
59182 MONTIGNY EN OSTREVENT

a bien suivi l'action de formation EXPERTISE PUNAISES 28.10.22

Nature de l'action de formation :

Acquisition, entretien ou de perfectionnement des connaissances

Qui s'est déroulée du 28/10/2022 au 28/10/2022 pour une durée totale de 7h00 (*nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés*).

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

EDIALUX France
Fait à REPLONGES, Le 28/10/2022
XAVIER THILLY Directeur général


EDIALUX
PRODUITS PROFESSIONNELS
ZA Mâcon Est - 01750 REPLONGES
Tél. +33 (0)3 85 31 89 10
Fax +33 (0)3 85 31 89 11
www.edialux.fr
Siret 343 608 873 00034